

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

1874-1875.

DIX-NEUVIÈME VOLUME.



DUNKERQUE.

TYPOGRAPHIE V^o B. KIEN, RUE NATIONALE, 26.

1876.

COLBERT, LOUVOIS ET VAUBAN
A DUNKERQUE,

Par M. E. BOUCHET, membre correspondant.

tude de Colbert. Elle n'avait jamais, du reste, eu plus besoin de marques de bienveillance.

La peste avait, à maintes reprises, pendant le XVI^e siècle fait d'affreux ravages à Dunkerque et une épidémie de la « soudaine maladie, » comme l'appelle un vieux document, s'y déclara encore dans les années 1666 et 1667. Trois mille personnes périrent et un bien plus grand nombre, soit dans la ville, soit parmi la garnison, fut atteint. Colbert, Louvois, Louis XIV lui-même, se préoccupaient vivement des phases diverses de la maladie. Louvois se faisait renseigner par M. de Chambellé, lieutenant du gouverneur de Dunkerque (1), Colbert recevait des avis de son fidèle Nacquart. *La Correspondance administrative sous le Règne de Louis XIV* (2) contient une lettre et deux fragments de lettres de ce dernier qui sont fort intéressants à plus d'un titre. Outre les renseignements curieux sur la marche de la maladie, sur le dévouement des religieux récollets et capucins, ils nous montrent encore le secret dédain que les hauts fonctionnaires français concevaient à cette époque pour leurs administrés flamands et nous dévoilent aussi la rivalité qui divisait ces fonctionnaires eux mêmes quand ils dépendaient les uns de Colbert, les autres de Louvois. C'est ce que prouve la lettre suivante de Nacquart à son chef :

« A Dunquerque, ce 4 Aoust 1666.

» A l'heure que je me donne l'honneur de faire réponse à
» celle de laquelle il vous a plu m'honorer du dernier passé,
» nous voyons une notable augmentation de peste : il y avoit
» hier 28 maisons et 10 de ce jourd'hui ; voilà en tout 38 mai-
» sons bourgeoises et plus de 60 mortz ! Tout cela n'est que
» canaille excepté un marchand français nommé Tivernet qui

(1) Aux Archives communales dans le registre 1^{er} de la *Correspondance*, « il existe, dit M. V. Derode (*Histoire de Dunkerque*, p. 236, note 1) des lettres du marquis de Louvois et du roi sur les précautions à prendre pour préserver l'armée des atteintes de la peste. » Il serait très-intéressant de publier ces documents.

(2) Section des *Affaires municipales et communales*, pièce 75.

» est frappé de la peste. La cause de cette augmentation est
» visible : il n'y a encore que 4 maisons desquelles on ayt mis
» hors ceux qui y sont restés; des 34 autres on a seulement
» sorty les mortz et laissé les vivants, lesquels, la nuit, se
» communiquent. Si j'avois esté le maistre tout seroit sorty
» aussytost et les maisons fermées. M. de Chambellé n'a pu se
» résoudre encore à se servir de la force quoyque je me sois
» donné l'honneur de luy conseiller parce qu'il dit qu'il ne
» veut pas qu'on l'accuse de violeuce. Je luy ay représenté que
» tout se perdoit, que la douceur estoit cruauté; il m'a ré-
» pondu qu'il en avoit escrit à M. le marquis de Louvois et
» qu'il en attendoit l'ordre. A la fin il m'a promis d'user de
» force si les magistratz ne font leur devoir : nous verrons ce
» soir ce qu'il fera. Il faut de nécessité que nous périssions
» tous s'il n'y a plus d'ordre. Il est nécessaire d'en escrire for-
» tement à mondict Sieur de Chambellé (1). Cecy n'est pas un
» jeu de ma part : je feray ce que je dois, je vous dis tout cecy,
» Monseigneur, avecque beaucoup de douleur. Je ne peux attri-
» buer nostre malheur à aultre chose sinon que Dieu nous veut
» affliger puisqu'il nous oste le bon sens et le jugement. M.
» de Chambellé a bon dessein et il se fait assez bien obéir de
» la part des gens de guerre; mais il ne veut pas chocquer le
» Magistrat qui est très-peu zélé (2) à l'exception d'un seul mem-

(1) Il est probable que Nacquart, l'homme de Colbert était depuis longtemps en conflit avec de Chambellé, l'homme de Louvois, ce qui explique l'aigreur de ses récriminations. Son mécontentement avait dû s'accroître encore lorsqu'il s'était vu retirer quelque temps auparavant les fonctions de commissaire de la marine, ainsi que le prouve l'extrait suivant d'une lettre de Colbert à Duquesne en date du 26 Février 1666 : « *L'Hiron-*
» *delle* doit demeurer à Dunkerque où le Sieur de Beaulieu est
» à présent estably commissaire pour y servir au lieu de M.
» Nacquart... » [Bibliothèque nationale *Mss de Dépêches de 1666*,
vol. 126, fol. 16; document cité par P. Clément. *Lettres, etc., de Colbert*, Section : *Marine et Galères*, pièce 39]. Nacquart avait, croyons nous, des raisons de penser que l'autorité militaire n'était pas étrangère à sa disgrâce; elle ne fut pourtant pas grave puisqu'il resta à Dunkerque comme subdélégué de l'intendant.

(2) Il ne faut accepter, ce nous semble, cette assertion que jusqu'à plus ample informé.

» bre] qui est le Sieur Soyès (1), lequel ne peut pas seul toutes
» choses. Le Magistrat le fait par malice voulant qu'on lui pro-
» mette que tous ceux qui en sont ne sortiront pas s'ils sont
» frappez.

» Le mal est grand parmi les soldats ; il y en a plus de 70
» malades de peste sans ceux qui font quarantaine ; le chirur-
» gien de santé espère que les deux tiers en guériront (2).
» Quand l'air sera infecté ce sera bien pis. Il faut se résoudre
» à ce qu'il plaira à Dieu.....

» Les religieux Récolletz flamands et françois aussy avoient
» d'abord offert de servir les pestiferez, mais comme leur cou-
» vent fut fermé on a admis 2 Capucins flamands ; l'un desdicts
» Capucins est mort ce matin de peste ; l'autre est malade et
» croit qu'il en guérira ; les bons Pères Capucins ont baillé
» un autre Père. Dieu lui donne plus de force pour résister !
» car le travail est grand.

» Les Récolletz flamands offrent encore deux des leurs, ils y
» viendront à leur tour ; pour les Récolletz françois un des
» leurs mourut avant-hier de peste ; ils sont enfermez, ils ont
» besoin d'assistance, je ne leur manqueray point.

» Les PP. Jésuites ont aussy offert 2 des leurs ; ils seront
» [requis] à leur tour ; à présent il n'y a plus de trafficq. Ces
» bons religieux reçoivent peu de charitez ; une aumosne à
» chaque couvent seroit bien employée. » (3)

On voit par cette lettre combien les ravages de la peste et l'aspect funèbre de la ville, encombrée de morts, de mourants, de malades, avaient jeté d'effroi dans les âmes les mieux trempées ; tout le monde en était venu à se dire avec Nacquart : « Il faut se résoudre à ce qu'il plaira à Dieu ». Colbert de Croissy (4) frère du ministre

(1) Il fut bourgmestre en 1663, 1664, 1665, 1670 et 1671.

(2) On remarqua que les Suisses n'étaient pas atteints du mal qui décimait le reste de l'armée (Victor Derode — *Histoire de Dunkerque*, p. 236.)

(3) Nous ne savons s'ils reçurent l'aumône réclamée ici pour eux.

(4) Charles Colbert de Croissy fut d'abord Intendant du Poitou, puis de 1666 à Décembre 1667 Intendant de Picardie et

et Intendant d'Amiens, qui avait sous sa dépendance le territoire de Dunkerque, (1) vint visiter la ville ; sa présence et aussi une diminution d'intensité dans la maladie relevèrent un peu les courages. Le 11 Août le subdélégué écrivait de nouveau au Ministre :

« La peste n'augmente pas et depuis 8 jours il n'y a pas
» plus de 8 maisons [atteintes] ; il n'y a pas de gens infectez
» qu'on scache par la ville..... Quant à ce qu'on a dit de la
» caramesse (*sic*) M. vostre frère y estoit et scait que, hors le
» festin de l'Hostel-de-Ville et la procession, il n'y a pas eu

d'Artois. Il fut remplacé par Louis Robert de Fortille lorsqu'il fut nommé, à cette époque, ambassadeur en Angleterre. Il devint ensuite Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères par l'appui de son frère et mourut en 1696.

(1) En vertu du vieil adage : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*, relevons ici plusieurs erreurs de M. V. Derode. Cet écrivain a dit dans son *Histoire de Dunkerque* (p. 131) « Comme
» l'Espagne était encore maîtresse des Pays-Bas et de la Flandre
» Wallonne (en 1662), Dunkerque fut annexée à la province de
» Picardie; Colbert, le grand Colbert en était l'intendant. Il
» vint à Dunkerque et, ayant fait sonner la cloche de l'Hôtel-
» de-Ville, il réunit le Conseil Échevinal qui prêta serment de
» fidélité au Roi. Ce fut alors que fut constitué ce que l'on
» nommait le *Territoire de Dunkerque*, circonscription qui
» comprenait environ 10 mille mesures du pays..... »

Il est étrange qu'un historien aussi consciencieux et aussi bien informé que M. Derode ait accumulé plusieurs erreurs en quelques lignes : 1° Colbert, le grand Colbert, n'a jamais été, pas plus en 1662 qu'à une autre époque, Intendant de Picardie. Il était alors Contrôleur-Général des Finances. L'intendance d'Artois et de Picardie fut occupée de 1663 à 1665 par Honoré Courtin, en 1665 et 1666 par Louis de Machault et seulement alors, non par le ministre, mais par son frère de Croissy. M. Derode a confondu Jean-Baptiste Colbert avec son oncle Colbert de St-Pouange qui fut effectivement envoyé à Dunkerque en mission à l'époque indiquée ;

2° En 1662, également la circonscription dite *Territoire de Dunkerque* ne comprenait que cette ville, Mardick et leurs dépendances, elle n'embrassa 10 mille mesures que plus tard.

» grande réjouissance. Il y avoit 48 jours que nous estions
» exempts de peste et les portes furent fermées durant la
» procession, mesme gardées par des bourgeois affin qu'aucun
» estranger n'y fust présent, ce qui s'est fait exactement. » (1)

Après avoir diminué pendant quelque temps, l'épidémie ne tardait pas à reprendre une nouvelle vigueur et, en effet, sept jours après, Nacquart envoyait encore une fois un tableau fort sombre de la situation ; il disait à Colbert le 18 Août :

« Le mal est grand ici : je fais faire 30 tentes pour mettre
» les bourgeois et soldatz quand nous manquerons de bar-
» raques affin qu'il n'y ait plus de prétextes pour ne pas sortir.
» Le pauvre M. Soyès, cy-devant bourguemestre, a esté malade
» 8 jours ; en son absence le Magistrat n'a point agy : sa
» guérison leur donne la vigueur. Cet homme fait au-delà de
» ce qu'on peut souhaiter : les autres sont flamands et peu
» agissans , tousjours grondans à cause de la prétendue
» infraction de leurs privilèges..... J'ay porté ce matin les
» Magistrats à donner leurs gages courants pour la nourriture
» des pauvres pestifférez. A présent il n'y a point de gens
» infectez dans la ville, on les fait sortir à fur et à mesure
» qu'on les découvre. » (2)

La peste continua ainsi ses ravages , le 23 Août, Colbert, alors à Amiens, manda au Magistrat qu'il lui envoyait « un sieur Le Comte, homme expérimenté » dans le traitement de la maladie. Le conflit entre Nacquart et le lieutenant-gouverneur, M. de Chambellé, durait toujours et s'envenimait. Colbert entretint Louvois des plaintes de son agent : Louvois voulut écrire lui-même à Nacquart une lettre où il rendait justice à ses efforts et où il l'engageait à ne tenir qu'un médiocre compte de l'opinion de ses inférieurs : « Il n'y a rien de » si important au service de Sa Majesté, lui disait-il, que » de conserver l'autorité de celui qui commande ; elle

(1) On exigeait un billet de santé de ceux qui se présentaient aux portes.

(2) Bibliothèque nationale. *Volumes verts de Colbert.*

» est ordinairement enviée par ceux qui sont obligés de
» la reconnoître et comme il n'y a personne sans défaut,
» les subalternes embrassent avec joie les occasions
» qu'on leur présente de censurer les actions de ceux
» qu'ils doivent révéler. » (1)

Quoiqu'il en soit, l'année se passa tristement à Dunkerque ; il ne se trouvait pas une famille qui n'eût été frappée dans ses affections. Tant à cause de la peste que par suite de la peur, tout commerce avait cessé ; seuls les corsaires donnaient, en revenant avec des prises riches et nombreuses, un peu d'animation au port. En effet, la France, après avoir gardé d'abord une apparente neutralité entre l'Angleterre et la Hollande, s'était enfin alliée ouvertement avec cette dernière, moins peut-être pour soutenir contre les Anglais une lutte où, de part et d'autre, on ne montra pas grand acharnement, que pour augmenter sa marine avec le secours des Hollandais. (2)

(1) Louvois à Nacquart, 30 Août 1666 — *Dépôt de la Guerre*, vol. 202, cité par M. Rousset. *Histoire de Louvois*, 1^{re} partie, chap. II, t. I, p. 89.

(2) C'est ce que prouve l'extrait suivant d'une lettre de Colbert à son cousin Colbert de Terron, commissaire de la marine à Rochefort :

Paris, le 1^{er} jour de l'an 1666.

« Pour ce qui concerne les achapts de vaisseaux et des
» marchandises à faire en Hollande, je suis assez en peyne de
» qui je puis me servir à cet effet. J'avois quelque pensée de
» me servir du Sr Jeannot, mais je ne voy personne qui veuille
» me garantir sa fidélité, en sorte que je pense fort me servir
» du Sr Dumas que le Roy fait repasser d'Angleterre en
» Hollande et duquel vous m'avez rendu bon tesmoignage et
» j'envoyeray le Sr Forant pour le joindre afin de visiter tout
» ce qu'il y a dans les ports et ensuite travailler à faire le
» marché pour quelque nombre de vaisseaux qui se trouveront
» bâtis.

» Pour les nouveau bastiments à faire de voicy les deux
» pensées qui me sont venues dans l'esprit : l'une de me
» servir d'un nommé Blot, marchand français et catholique
» d'Amsterdam qui sert la Compagnie des Indes Orientales et



document original extrait de BNF / Gallica
remis en état par <http://www.dunkerque-historique.fr>
pour une lecture plus facile.

Il est l'archive du document texte qui en a été extrait

